



COMITÉ DE BON VOISINAGE DU PONT JACQUES-CARTIER

Travaux majeurs de renforcement d'acier au pont Jacques-Cartier 2017

COMPTE-RENDU

Réunion tenue le mardi 31 janvier 2017 (19h)

Centre St-Pierre, 1212 Rue Panet, Montréal (QC) H2L 2Y7

Représentants présents

LES PONTS JACQUES CARTIER CHAMPLAIN INCORPORÉE (PJCCI)

- + Catherine Tremblay, Directrice principale, Construction et Opérations
- + Manon Leroux, Directrice, Projets
- + Cyril Michaud, Directeur, Construction
- + Catherine De Buhan, Ingénieure, Construction
- + Julie Paquet, Directrice, Communications

CONSORTIUM WSP-CIMA+ (WSC)

- + Yannick Lafleur, Ingénieur, Surveillant de chantier
- + Yan Foisy-Desjardins, Ingénieur, Surveillant de chantier

VILLE DE MONTRÉAL (VdM)

- + Marthe Boucher, Chef, Division permis et inspection
- + François Gosselin, Technicien en contrôle de bruit, Division permis et inspection
- + Marie Noël-de-Tilly, Chargée des communications, Arrondissement de Ville-Marie

SPVM – POSTE DE QUARTIER CENTRE-SUD (SPVM)

- + Christophe Van Eyck, Agent, Poste de quartier 22

Début de la rencontre

INTRODUCTION PAR JULIE PAQUET

La modératrice ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants. Elle explique que son mandat consiste à s'assurer que la rencontre se déroule de manière harmonieuse.

Elle explique le mandat du comité et les objectifs de la rencontre : présenter une mise à jour des travaux d'acier au pont Jacques-Cartier (secteur Montréal) et discuter des enjeux liés aux travaux prévus en 2017 et ceux à venir en 2018.

Chaque intervenant se présente aux membres du comité et aux citoyens. La modératrice présente de l'ordre du jour.

Présentation des travaux d'acier 2017

PRÉSENTATION PAR CATHERINE TREMBLAY, CATHERINE DE BUHAN, YANNICK LAFLEUR ET YAN FOISY-DESJARDINS

Le renforcement de la charpente métallique du pont Jacques-Cartier représente le plus gros contrat d'acier de l'histoire du pont ; il comprend le remplacement d'appareils d'appui et le renforcement de plusieurs éléments structuraux d'acier.

Un autre chantier est actif à proximité visant l'installation des systèmes d'éclairage pour le projet de mise en lumière du pont Jacques-Cartier.

Les travaux se situent à Montréal (entre les rues Viger, De Lorimier, De Maisonneuve et Dorion). Les travaux comprennent une variété d'activités : enlèvement de rivets métalliques, boulonnages temporaires et permanents, installation d'échafaudage, installation de plaques d'acier, levage du pont, peinture de certaines sections. Les travaux préparatoires sont toujours réalisés de jour. Le

remplacement d'éléments structuraux est réalisé de soir, de nuit et de week-end (voies de circulation fermées au-dessus des zones de travaux). Plusieurs fermetures partielles et complètes du pont prévues d'ici la fin de ces travaux.

Une campagne de mesures de bruit a été réalisée en amont des travaux. Les résultats indiquent une moyenne de bruit ambiant élevée avant les travaux. Un programme de gestion de bruit a été mis en place ; il comprend les mesures de mitigation suivantes :

- + circulation des équipements lourds limitée dans les secteurs résidentiels;
- + installation de toiles insonorisantes, de panneaux absorbants et d'abris insonorisés autour des zones sensibles;
- + installation de deux sonomètres près des zones de travaux et suivi des niveaux de bruit en continu;
- + utilisation d'équipements possédants des dispositifs de réduction de bruit;
- + ajustement des méthodes de travail de l'entrepreneur.

30 % des travaux de la phase 1 sont complétés. La fin des travaux est prévue à l'automne 2017. La phase 2 des travaux d'acier débutera en 2018 et se poursuivra jusqu'en 2019 dans un secteur adjacent.

Période de discussion

INTERVENTION	RÉPONSE
Evelyne Déry : Quel est l'échéancier des travaux de l'hiver 2017 (ceux situés près de la rue Falardeau notamment) ?	Catherine De Buhan (PJCCI) : Les travaux dans ce secteur devraient s'étendre jusqu'à la fin de l'automne 2017. Une deuxième phase de travaux suivra en 2018 plus au Nord.
Véronique De Sève : La plupart des propriétaires de condos situés près du chantier n'ont pas d'air climatisé. Le printemps et l'été, lorsque nous devons ouvrir nos fenêtres, c'est l'enfer. Je suis d'ailleurs étonnée que cette rencontre se fasse à ce stade-ci. Pourquoi tenir une telle rencontre maintenant ?	Catherine Tremblay (PJCCI) : En ce qui concerne le comité de bon voisinage, ça fait déjà un bon bout que nous en discutons, mais nous tenions à bien orchestrer le tout. Vu l'augmentation récente du nombre de plaintes, nous avons décidé de tenir une rencontre en janvier. Je vous accorde que nous aurions pu le faire plus tôt. Aujourd'hui, notre intention c'est d'ouvrir le dialogue, d'avancer et de trouver des solutions. Nous mettons énormément d'efforts pour améliorer les conditions de vie des citoyens près du chantier par l'entremise de diverses mesures de mitigation, mais il y a toujours un peu d'essais et erreurs dans ce processus. Nous continuons à prôner des travaux majoritairement de jour et une limitation des activités bruyantes la nuit.
Véronique De Sève : Est-ce que les travaux prévus à l'automne 2017 seront aussi bruyants que ceux de l'automne dernier ?	Catherine Tremblay (PJCCI) : Puisque le pont a une limite de charge maximale, le nombre de travailleurs sur certaines sections du pont est limitée ce qui fait que les travaux sont étalés sur l'ensemble du secteur. Plusieurs petits groupes de travailleurs travaillent à plusieurs différents endroits en même temps pour permettre la finalisation des travaux et la préservation de l'intégrité de la structure.
Jacques Perret : Quel était l'échéancier initial des travaux ?	Catherine Tremblay (PJCCI) : Initialement, les travaux de cette phase devaient se terminer cet été. Nous accusons présentement un certain retard

	<p>sur le chantier. Toutefois, le programme de renforcement du pont Jacques-Cartier s'échelonne sur plusieurs années.</p> <p>Cyril Michaud (PJCCI) : Nous sommes présentement dans la première phase des travaux. Cependant, lors de la deuxième phase des travaux, le chantier s'éloignera graduellement du secteur résidentiel. Le pire est actuellement en cours jusqu'à l'automne, ensuite les travaux vont se déplacer vers le Nord.</p>
<p>Jacques Perret : Les toiles insonorisantes que vous avez installées autour des tours sont trouées et ne fonctionnent pas. Elles ne coupent pas réellement le bruit. Qu'allez-vous faire pour régler le problème ?</p>	<p>Yannick Lafleur (WSC) : Les toiles blanches situées autour des tours de travaux ne sont pas des toiles insonorisantes, elles servent uniquement à contenir la poussière occasionnée par les travaux de jet de sable. Une fois les travaux de jet de sable terminés, ces toiles peuvent être percées pour laisser passer l'air. Par contre, à l'intérieur des toiles blanches, nous avons installés des toiles vertes insonorisantes qui servent à couper le son des équipements et travaux.</p> <p>Cyril Michaud (PJCCI) : Ces toiles insonorisantes sont installées autour des zones où il y a enlèvement de rivets et travaux avec marteaux piqueurs. Nous avons installés des abris à l'intérieur des abris. Ils ne sont pas visibles, mais je vous assure qu'ils sont là.</p>
<p>Dominic Bastien : Est-ce que la ville a prévue dédommager d'une quelconque manière les résidents du secteur car notre qualité de vie est considérablement réduite depuis le début des travaux ?</p>	<p>Catherine Tremblay (PJCCI) : La ville n'est pas responsable de ce chantier, mais bien PJCCI. C'est certain que nous notons votre question et cela fera partie des éléments que nous allons analyser, mais je ne peux faire aucune promesse à cet égard pour l'instant.</p>
<p>Dominic Bastien : L'automne dernier, vous avez réajusté vos horaires pour faire moins de travaux de soir. Allez-vous faire la même chose au printemps ?</p>	<p>Catherine Tremblay (PJCCI) : L'automne dernier, l'entrepreneur n'avait qu'un quart de travail pendant qu'il se mobilisait, mais ce printemps, nous allons continuer de travailler à deux quarts de travail. Nous avons deux options qui s'offrent à nous : nous pouvons travailler à deux quarts de travail, 24h sur 24, ou à un seul quart de travail, mais les travaux vont durer plus longtemps. Nous avons opté pour finir les travaux le plus rapidement possible pour minimiser les impacts pour les riverains.</p>
<p>Véronique De Sève : Planifiez-vous d'autres fermetures au niveau de René-Lévesque et De Lorimier, ce printemps/été? Il y a eu plusieurs fermetures dans ce secteur l'été/l'automne dernier, par vous et la Ville et ça a créé beaucoup de trafic près de nos maisons.</p>	<p>Catherine Tremblay (PJCCI) : Toutes nos fermetures et entraves sont planifiées en collaboration avec nos partenaires de la mobilité afin de minimiser les impacts pour les usagers et les résidents. Cet été, nous avons fait une fermeture partielle de voies sur le pont qui a beaucoup impacté le trafic aux abords du pont et surtout du côté de Montréal. La Ville de Montréal effectuait également des travaux dans le secteur, au même moment. Nous avons toutefois tenté</p>

	<p>d'optimiser les travaux pour améliorer la situation dans le secteur. Ce printemps, d'autres fermetures partielles sont à prévoir, mais des ajustements en temps-réel seront possibles au besoin pour minimiser les impacts. Nous sommes dans une période où il y a une juxtaposition de plusieurs chantiers à Montréal ce qui implique un niveau plus élevé de trafic qu'à l'habitude. La nature des travaux nous obligent cependant à réaliser ces travaux en ce moment.</p>
<p>Michèle Renaud : J'habite dans le quartier depuis peu, sur la rue Fullum, et il m'arrive souvent de marcher sur De Maisonneuve avec mes enfants. Actuellement, il n'y a plus de trottoir sur cette rue, près de la station d'essence. C'est dangereux. Que comptez-vous faire pour améliorer la situation ?</p>	<p>Marthe Boucher (VdM) : Nous allons vérifier la nature des travaux à cet endroit et nous allons faire un suivi avec vous à cet effet, par la suite.</p> <p>Christophe Van Eyck (SPVM) : Depuis plusieurs années, nous sommes beaucoup touchés dans l'arrondissement de Ville Marie, car il y a beaucoup de travaux de différents partenaires. Vous avez parlé de la rue De Maisonneuve, présentement dans ce secteur, il y a un gros chantier de piste cyclable. Ça sera très bien plus tard, mais pour l'instant ça cause beaucoup d'inconvénients. Ces travaux de la Ville de Montréal se font en même temps que les travaux de PJCCI. En plus, depuis deux ans, Hydro-Québec fait des travaux dans le secteur pour ramener des lignes électriques du centre-ville. Il y a également des travaux d'aqueduc en cours. Nous les policiers, nous sommes confrontés à ça, tous les jours. Nous essayons de faire de notre mieux, mais c'est parfois difficile. Par contre, si vous considérez qu'il y a des enjeux de sécurité sur un chantier, n'hésitez pas à nous téléphoner ou à venir nous voir au poste de quartier 22.</p>
<p>Nicolas Haeck : Nous avons constaté dernièrement plusieurs écoulements d'essence ou d'huile près de nos propriétés, sur la rue Tansley. Est-ce qu'il y a un contrôle à ce niveau-là pour s'assurer que le sol autour du chantier ne soit pas contaminé ?</p>	<p>Yannick Lafleur (WSC) : Nous avons reçu votre plainte à cet effet et nous investiguons présentement la situation. Avec la neige qui est tombée dernièrement, c'est un peu plus difficile d'aller au fond du problème, mais nous prenons la situation très au sérieux. Nous allons vous revenir avec une réponse claire dès que possible.</p>
<p>Nicolas Haeck : Que comptez-vous faire après la fin des travaux ? Planifiez-vous nettoyer le chantier et revitaliser les terrains ?</p>	<p>Catherine Tremblay (PJCCI) : Dans tous nos contrats de construction, l'entrepreneur a toujours l'obligation de nettoyer son chantier après la fin des travaux. De plus, PJCCI travaille actuellement à un programme de revitalisation des approches du pont Jacques-Cartier avec des parcs et des nouveaux aménagements, pour redonner une deuxième vie au secteur. Nous sommes conscients qu'il y a énormément de résidents dans le secteur qui ont des familles et nous voulons redonner un bel espace à tous les résidents du secteur. Il y aura d'ailleurs des consultations publiques à cet effet, au cours des prochaines années.</p>

Fin de la séance

La séance du comité se termine à 20h15. Le compte-rendu de la séance sera disponible sur le site Web de PJCCI au www.JacquesCartierChamplain.ca sur la page Espace citoyen.

La prochaine séance du comité se tiendra le mardi 28 mars à 19h, au Centre St-Pierre.

Pour toute question, les citoyens, commerçants et usagers peuvent communiquer avec l'équipe de PJCCI d'ici là :

- + 450 651-8771
- + communications@pjcci.ca

Pour rester informé des travaux, la communauté peut s'inscrire à l'alerte « Jacques-Cartier » via le site Web de PJCCI ou suivre le compte Twitter @pontJCBridge.